

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

FLÉCHEY

La statistique agricole décennale de 1892

Journal de la société statistique de Paris, tome 39 (1898), p. 289-301

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1898__39__289_0

© Société de statistique de Paris, 1898, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

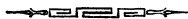
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 9. — SEPTEMBRE 1898.



I.

LA STATISTIQUE AGRICOLE DÉCENNALE DE 1892 (1).

Le Ministère de l'agriculture vient de faire paraître sous ce titre un volumineux document de 816 pages, composé de nombreux *Tableaux numériques* précédés eux-mêmes d'une *Introduction* très développée qui élucide lesdits tableaux au point de vue économique et en compare les résultats à ceux du passé, en France et à l'étranger. Il est accompagné d'un *Atlas* qui présente la répartition des faits relevés en 1882 et 1892, à l'aide de 2 diagrammes et de 62 cartes.

Ce travail fait suite à une série de publications du même genre concernant les années 1840, 1852, 1862 et 1882 (2). Ces publications qui, dès l'origine, se sont efforcées d'embrasser sous la forme numérique tous les aspects de la question agricole, ont paru généralement à dix ans de distance, d'où leur nom de *Statistiques agricoles décennales*. Elle ont constitué jusqu'en 1870 les seuls documents de statistique officielle que l'administration française ait portés à la connaissance du public. Nous devons cependant mentionner ici l'enquête agricole dite de 1866 qui, exécutée à l'aide de puissants moyens d'action, par de hautes personnalités déléguées sur place, dans les départements, pour recevoir les dépositions orales des intéressés, a donné naissance à 26 volumes que l'économiste a consultés longtemps avec fruit, mais surtout sur des points de détail, le rapport général qui résume l'œuvre dont il s'agit n'ayant pu parvenir à mesurer d'une manière complète et avec une précision suffisante les grands mouvements de la production agricole.

Seuls, avant la guerre, étaient connus du public les relevés approximatifs et

(1) La communication que nous avons faite à ce sujet à la Société de statistique de Paris dans les séances des 16 mars et 20 avril derniers a été analysée dans le *Journal officiel* (procès-verbaux des dites séances) et publiée sommairement dans l'*Agriculture nouvelle*. Nous la reproduisons ici en la complétant par de nouveaux renseignements et des tableaux explicatifs.

(2) Les événements de 1870-1871 n'ont pas permis de publier la *Statistique agricole décennale* de 1872.



définitifs de certaines récoltes, que l'on rencontrait depuis de longues années dans le *Moniteur* et les journaux spéciaux; mais les autres renseignements transmis à l'administration française (et ils étaient très nombreux) s'étaient accumulés dans les bureaux compétents, sans être utilisés, jusqu'en 1871. Depuis cette époque, sous l'empire de diverses circonstances, notamment sous l'action du régime parlementaire, le besoin d'informations précises s'imposa, les discussions législatives se multiplièrent, nécessitant l'étude de plus en plus serrée du jeu des intérêts économiques. En ce qui concerne les intérêts agricoles, nous rappellerons l'entrée en lice de nouveaux pays importateurs de céréales ou de bestiaux, les ravages du phylloxéra, qui permirent à des nations rivales de nous supplanter dans nos exportations, etc. Il importait donc que le pays fût éclairé le plus rapidement possible sur les ressources de la production agricole; à cet égard, le relevé statistique était précieux. Telle est l'origine de la *Statistique agricole annuelle*, exécutée d'abord dès 1872 par le service de la Statistique générale de France, puis en 1877 par le Bureau des subsistances qui avait prélué à cette tâche en faisant paraître, dans deux volumes spéciaux, les récoltes des céréales et des pommes de terre de 1815 à 1875 et le relevé des prix du froment depuis le commencement du siècle.

Les deux statistiques agricoles, émanées de sources différentes, ont paru simultanément pendant six ans, puis ne tardèrent pas à se fondre pour constituer en 1884 une seule publication, connue sous le nom de *Statistique agricole annuelle* et qui paraît régulièrement, depuis quatorze ans, un an environ après la récolte. Nous ne nous en occupons ici que parce qu'elle a été confondue quelquefois avec le volume de la *Statistique agricole décennale*. Nous nous bornerons à ajouter que, pour répondre à un besoin d'informations aussi rapides que possible, la *Statistique agricole annuelle* se compose de documents transmis par les préfets en bloc pour chaque département, d'après des cadres *ad hoc*. Cet intéressant recueil renferme, en outre, des communications consulaires sur les pays étrangers, des extraits des mouvements douaniers, des renseignements sur le marché de Paris, mais est forcément incomplet sur certains points qui demanderaient des recherches trop longues.

Tout autre est l'origine de la *Statistique agricole décennale*, ainsi que les procédés employés. Fondée sur l'influence de la loi des grands nombres, elle appuie ses résultats, qui embrassent tous les aspects de la question agricole, sur des millions d'observations. Il en résulte qu'elle constitue plutôt un travail de cabinet, forcément de longue haleine, mais qui rachète son défaut d'actualité, beaucoup plus apparent que réel, comme on le verra plus loin, par une analyse complète de tous les facteurs de la production agricole. Les millions d'observations sur lesquelles elle repose et qui déterminent sa valeur propre sont recueillies à l'origine dans chaque commune de France et représentent autant de réponses à 1 200 questions renfermées dans un cadre spécial dressé par le Ministère de l'agriculture. Récapitulés ensuite par les soins de 2 860 commissions cantonales, les renseignements parviennent enfin au service compétent chargé de les relever et de les calculer, puis de les publier définitivement en les groupant par département. Ces commissions cantonales fondées par décret du 1^{er} juillet 1852, à part un certain nombre d'exceptions, n'ont pas survécu longtemps à la cause qui les avait fait naître, de telle sorte qu'il est devenu nécessaire de les réorganiser en grande partie en 1862, 1882 et 1892. Il serait à désirer que cette institution peu connue, et qui a rendu

cependant de sérieux services, pût fonctionner d'une manière permanente pour la grande utilité des travaux de statistique agricole. Il y a là un desideratum que nous ne pouvons que signaler, mais qui mériterait une étude approfondie.

Le dépouillement et le calcul des résultats transmis par les commissions cantonales, puis leur totalisation et leur moyennage, pour obtenir les chiffres départementaux définitifs, constituent le travail de statistique officielle le plus considérable que nous connaissions en France. On ne peut en rapprocher comme importance que le relevé qui s'effectue actuellement par les soins de l'Office du travail chargé de dénombrer, au point de vue économique, la population active de chaque profession et qui porte sur les chiffres de toutes les communes. C'est l'application du système allemand et italien, qui consiste à centraliser, à l'aide d'une méthode et d'une direction uniques, les documents originaux en nombre considérable, au lieu de les recevoir en nombre beaucoup plus restreint, sous forme globale, agglomérés par des agents intermédiaires. Cette conception du travail statistique, parfaite en théorie, exige toutefois en pratique un temps considérable que ne peut abrégier qu'en partie l'habileté des procédés. Nous ajouterons qu'elle entraîne des dépenses assez fortes dont les Parlements discutent trop souvent l'utilité, quoique étant les premiers à se servir des résultats obtenus.

Un coup d'œil rapide sur les principales dispositions auxquelles donne lieu l'élaboration des tableaux numériques de la *Statistique agricole décennale* permettra de se rendre compte du temps nécessaire pour sa publication. Les questionnaires cantonaux transmis au service compétent (et il a fallu plus de trois ans pour les obtenir) étaient relevés sur des tableaux de dépouillement. Il suffira de dire que ces tableaux, au nombre de 45 par département, représentaient 4 200 feuilles format grand aigle, renfermant chacune 26 réponses numériques pour chacun des 43 cantons d'un département moyen, réponses qu'il a fallu additionner et moyenner, sans compter un certain nombre de calculs à effectuer, les commissions n'en envoyant que les éléments. Un contrôle des résultats s'imposait ensuite. Il s'exerçait à l'aide de points de repère suggérés par l'expérience et de nombreux renseignements qu'il fallait rechercher jusque dans les chiffres des 36 000 communes de France, transmis également au service centralisateur à titre de renseignements complémentaires. De là des rectifications nombreuses jusqu'à la dernière heure.

Il y aurait lieu de mentionner encore la confection du questionnaire et des instructions aux présidents de commissions cantonales, la distribution de récompenses honorifiques aux membres les plus méritants desdites commissions, l'élaboration des éléments numériques de l'*Atlas* précédé d'une préface explicative elucidant la signification et la portée des diagrammes et des cartes, enfin l'*Introduction* intéressante de 400 pages qui élucide les *tableaux numériques*, etc., etc. On comprendra dès lors que la publication que nous allons analyser ait exigé cinq années. Il en a été de même pour la *Statistique agricole décennale de 1882*. Les précédentes, en 1840 et 1862, avaient demandé huit et six ans. On saisit maintenant la différence profonde qui distingue la *Statistique agricole annuelle* de la *Statistique décennale*.

Le volume dont nous allons analyser les principaux résultats s'ouvre par une liste nominative de croix d'officiers et de chevaliers du Mérite agricole décernées aux membres des commissions qui se sont le plus distingués dans l'exécution des travaux statistiques et auxquels ont été accordées en outre 1 200 médailles et 700

lettres de félicitations. C'est un hommage rendu à des travailleurs auxquels était demandé, à titre purement gracieux, un travail long et minutieux. 2 000 récompenses environ pour un personnel qu'on peut évaluer à près de 80 000 enquêteurs (2 par commune), la proportion n'a rien que de très normal. Vient ensuite l'*Introduction*. C'est la paraphrase économique des *Tableaux numériques* qui y font suite et qui constituent la statistique agricole proprement dite. Le volume se termine enfin par des documents numériques complémentaires et par les instructions administratives qui ont prélué à l'élaboration du travail. L'*Introduction* et les tableaux numériques se divisent en trois grandes parties distinctes, comme en 1882: *Cultures*, *Animaux*, *Économie rurale*. A chacune d'elles correspond un certain nombre de subdivisions concernant le relevé et le mouvement des facteurs si nombreux de la production agricole. On comprendra immédiatement l'intérêt de ces renseignements si nous ajoutons que, surtout dans l'*Introduction*, les renseignements ne concernent pas seulement 1892, mais aussi, dans la mesure du possible, les années antérieures et postérieures (certains tableaux remontent à plus de cinquante ans et s'étendent jusqu'à nos jours). D'autre part, les documents comparatifs étrangers ont été mis à contribution.

calculés

D'une manière générale, on peut dire que, dans les *Cultures*, ont été relevées numériquement ou étudiées la superficie et la production en quantité et valeur, sans compter d'autres renseignements supplémentaires; dans les *Animaux*, les existences, les naissances, les pertes, les poids brut et net, les produits divers, etc.; dans l'*Économie rurale*, la répartition de la propriété, de l'exploitation culturale et de la population des travailleurs, l'outillage agricole, les salaires, etc. C'est dans cet ordre que nous étudierons l'importance et le mouvement de tous ces éléments de productivité.

CULTURES.

Nous passerons d'abord en revue la répartition du territoire agricole, bien qu'à la limite extrême, la définition de ce territoire présente quelques difficultés. Quoi qu'il en soit, en 1892 comme en 1882, cette expression, territoire agricole, a été prise dans la plus large acception du mot. C'est dire qu'il renferme, en outre de la superficie cultivée, la superficie non cultivée (landes, etc...). Il diffère du territoire total en ce qu'il ne comprend ni le territoire non imposable (à part les forêts de l'État, promenades publiques, etc., qui ont un caractère agricole), ni la superficie bâtie, ni les voies de communication impossibles.

Le territoire agricole ainsi défini présentait, en 1892, une superficie de 50 467 909 hectares, représentant les 95,47 p. 100 de la surface totale de la France. C'est par rapport à 1882 une diminution absolue de 122 807 hectares et proportionnelle de 0,24 p. 100 en dix ans. La partie non imposable du territoire ne se modifiant guère, on peut dire que ce mouvement est l'effet de l'empiétement léger mais continu sur le territoire agricole de la superficie bâtie et des voies de communication, surtout des chemins de fer. La surface de ceux-ci pouvant être calculée d'une façon au moins approximative, il devient possible d'obtenir par différence une indication sur la superficie de la propriété bâtie, chiffre qui n'a jamais été publié officiellement depuis le cadastre. Ce calcul avait fait l'objet d'une note dans la *Statistique agricole décennale de 1882*. Cette superficie avait été évaluée à cette époque à 368 751 hectares. Si on y ajoute la différence relevée plus haut et qu'on

en défalque l'augmentation superficielle due aux voies de fer (cause principale de cette différence), on obtient un chiffre de 388 500 hectares, représentant la surface de la propriété bâtie en 1892. Ce résultat nous paraît intéressant à signaler, à titre de simple indication, bien entendu.

Le territoire agricole se divise lui-même en deux parties bien distinctes : les superficies *cultivée* et *non cultivée*, la première représentant les 83,70 p. 100 du territoire total et la seconde les 11,77 p. 100. En voici la répartition en 1892 d'après le document officiel :

	Catégories du territoire	Superficies en 1892	Répartition et proportion.	
1° Territoire agricole.				
		Hectares	P. 100.	
Superficie cultivée	Terres labourables	Céréales	14 827 085	28,06
		Grains autres que les céréales	319 705	0,60
		Pommes de terre	1 474 144	2,68
		Autres tubercules et racines pour l'alimentation humaine	128 238	0,24
		Cultures industrielles	531 508	1,00
		Cultures fourragères (1)	4 736 394	9,08
		Jardins potagers et maraîchers	386 827	0,73
		Jachères	3 367 518	6,37
		Terres labourables (assolées)	25 771 419	48,76
		Vignes	1 800 489	3,40
		Prés naturels	4 402 836	8,33
		Herbages pâturés (2)	1 810 608	3,42
		Bois et forêts	9 521 568	18,03
		Cultures arborescentes, etc.	934 800	1,76
	Cultures permanentes non assolées	18 470 301	34,94	
	TOTAUX de la superficie cultivée	44 241 720	83,70	
Superficie non cultivée.	Landes, pâtis, bruyères	3 898 530	7,37	
		Terrains rocheux et montagneux, incultes	1 972 994	3,73
		Terrains marécageux	316 373	0,60
		Tourbières	38 292	0,07
	TOTAUX de la superficie non cultivée	6 226 189	11,77	
	TOTAUX du territoire agricole	50 467 909	95,47	
	2° Territoire non agricole	2 389 290	4,53	
	TOTAUX GÉNÉRAUX du territoire.	52 857 199	100,00	

Nous traiterons immédiatement de la superficie non cultivée pour aborder ensuite d'une façon moins sommaire l'étude de la superficie cultivée.

Superficie non cultivée. — Elle se compose principalement, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, des landes, pâtis, bruyères et des terres incultes qui en représentent la plus grande partie. Cette surface accuse, par rapport à 1882, une diminution de 26 348 hectares, chiffre qui paraît sans importance, mais dont la signification a plus d'intérêt qu'on ne le croirait d'abord, si on étudie dans le dé-

(1) Non compris les cultures dérobées.

(2) Y compris les herbages alpestres.

tail le mouvement de ce genre de superficies de 1882 à 1892. Cette diminution de 26 000 hectares correspond en effet à une diminution de plus de 113 000 hectares dans 70 départements, insuffisamment compensée par une augmentation de 87 000 hectares environ dans une quinzaine de départements, tous viticoles. On peut en inférer que cette dernière surface représente des terres à vigne laissées définitivement en friche en 1892, qui sont venues grossir le chiffre des terres incultes, lesquelles, d'autre part, ont diminué dans la majorité des départements.

La partie de ces terres susceptible d'être mise en culture devient, d'ailleurs, de plus en plus restreinte. C'est le cas de rappeler que cette superficie a été réduite depuis 50 ans de plus du tiers. De plus de 9 millions d'hectares en 1840 et ramenée maintenant à un peu plus de 6 millions, elle a dû sa diminution successive à la mise en valeur des biens communaux, des landes de Gascogne, des terres vaines et vagues de la Bretagne, de la Sologne, etc.

Superficie cultivée. — Passant maintenant à la superficie cultivée, nous relèverons d'abord les deux grandes divisions des *terres labourables* (y compris les jachères) et des *cultures à caractère permanent*, telles que les vignes, les prés, les bois, etc. Si la superficie cultivée occupe à elle seule les 83,70 p. 100 du territoire total, c'est à la proportion considérable des terres labourables qu'elle le doit : 48,76 p. 100.

On voit dans le tableau ci-dessus que, dans le détail, ce sont les céréales qui occupent de beaucoup la superficie la plus étendue, 28,06 p. 100 du territoire total. C'est plus de la moitié des terres labourables et près du tiers de la superficie totale. Viennent ensuite les cultures fourragères assolées et non assolées dont l'ensemble représente les 21 p. 100 du territoire : les bois et forêts 18,03 p. 100, les jachères 6,37 p. 100, les cultures potagères et maraîchères et les vignes n'occupant que des surfaces relativement restreintes. Nous dirons immédiatement que les jachères continuent à décroître. Depuis un demi-siècle les progrès de la culture ont permis de réduire de moitié leur surface ; certains départements, surtout dans la région du Nord, ne présentent plus que des chiffres absolument insignifiants à cet égard.

L'étude, dans le détail, du tableau ci-dessus fait ressortir que dans 55 départements le rapport de la superficie cultivée au territoire total est au-dessus de la moyenne, 83,70 p. 100, tandis qu'il reste au-dessous dans 32 seulement.

39 départements dépassent la proportion de 90 p. 100. On doit citer en tête Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Seine-Inférieure, Meuse, Marne, Haute-Marne, Oise, Cher, Mayenne. N'atteignent pas, au contraire, la proportion de 70 p. 100, 16 départements dont la plupart appartiennent à des régions montagnueuses, comme les Alpes, les Pyrénées, la Savoie, et enfin la Seine, en raison de l'énorme proportion de la propriété bâtie.

Passant maintenant en revue les diverses cultures, nous étudierons d'abord la production des céréales et particulièrement celle du blé.

Céréales. — Sur 14 827 085 hectares qu'occupaient les céréales en 1892, le froment comprenait à lui seul 7 166 459 hectares. C'est une diminution par rapport à 1882 de 24 700 hectares. Une remarque est à faire, c'est que les départements au nord de la Loire présentent une diminution plus considérable encore. Toutefois, cette diminution se trouve en partie compensée par des augmentations dans les départements viticoles du Centre et du Midi qui, sur certains points, ont cru devoir

modifier de 1882 à 1892 leurs cultures en convertissant en partie leurs vignes en terres à blé.

En ce qui concerne la quantité de blé récoltée et la valeur de la production, le document que nous analysons fait ressortir avec raison l'intérêt qu'il y a à substituer à des chiffres comparatifs annuels, qui peuvent présenter un caractère accidentel, des moyennes annuelles prises sur des périodes successives de temps (10 ans par exemple), au moins dans la mesure du possible. Négligeant dès lors les renseignements des années 1882 et 1892, il constate que la production moyenne annuelle du froment, de 1886 à 1895, est de 107 114 000 hectol. contre 101 690 000 hectol. de 1876 à 1885, valant 1 885 206 000 fr. (1886-1895), contre 2 176 185 000 fr. (1876-1885). Immédiatement, de cette comparaison se dégagent les deux faits suivants : augmentation du rendement, diminution des prix, le premier mouvement étant d'ailleurs inférieur au second comme importance. Il est vrai de dire que l'année 1891, qui entre en ligne dans le calcul de la seconde période de temps considérée, est une année d'une faiblesse exceptionnelle (77 265 000 hectolitres) comme on n'en avait pas vu depuis plus de 30 ans, sinon en 1870, de même que la valeur moyenne annuelle de la récolte dans cette période subit les effets de l'abaissement continu des prix de l'hectolitre jusqu'en 1895, année qui présente avec 1851 les plus bas prix du siècle. On en aura la preuve dans un tableau des plus intéressants qui relève le prix annuel du froment en France de 1756 à 1895 (voir *Introduction*, p. 109). Les limites de cet article ne nous permettent que de le signaler. Un autre tableau, page 112, fournit la production, le commerce et la consommation du blé en France de 1831 à 1891, c'est-à-dire pendant 60 ans. Sont calculés en-uite par périodes de 10 ans les chiffres moyens annuels que, vu leur intérêt exceptionnel, nous croyons devoir donner ici.

Périodes	Moyennes annuelles périodiques			
	Superficies.	Production indigène.	Excédents d'importation.	Quantité mise à la disposition de la consommation.
	Hectares.	Milliers d'hectolitres		
1831-1841	5 353 841	68 436	478	68 914
1842-1851	5 846 919	81 041	569	81 611
1852-1861	6 500 448	88 986	1 950	90 936
1862-1871 (1) . .	6 887 794	98 339	3 274	101 613
1872-1881	6 904 503	100 295	10 660	110 955
1882 1891	6 847 792	107 096	15 015	122 111
1831-1891	} Augmentations .	38 660	14 537	53 197
		} Accroissements.	56,55 %	3 041,21 %

On remarquera d'abord la confirmation du chiffre moyen de la récolte de froment cité plus haut pour la période 1886-1895, 107 114 000. On peut voir en effet, dans le tableau ci-dessus, que le renseignement analogue pour 1882-1891 donne 107 096 000 hectolitres; le chiffre subit en effet l'influence de la néfaste année 1891. Si on élimine cette année du calcul, on obtient comme résultat moyen

(1) Non compris 1870.

annuel une récolte de 110 millions d'hectolitres qui nous paraît être actuellement la base sur laquelle on peut raisonnablement tabler pour les calculs de la consommation annuelle en blé. Il n'en est pas moins vrai que nous restons donc annuellement tributaires de l'étranger environ pour une dizaine de millions d'hectolitres de blé. C'est que si depuis 60 ans la consommation s'est accrue de 53 millions, on relève une augmentation pour la consommation individuelle de plus de 1 hectolitre, l'habitant de 1882-1891 consommant par an 2,69 hectol. de froment, tandis que celui de 1831-1841 n'en consommait, toujours en moyenne, bien entendu, que 1,64 hectol., le pain de sarrasin et les châtaignes constituant encore à cette époque un élément important d'alimentation.

Les départements qui cultivent le plus de céréales sont Eure-et-Loir, Ile-et-Vilaine, Mayenne, Côtes-du-Nord, Somme, Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, et exceptionnellement au sud Tarn-et-Garonne. C'est dans le Midi et dans le Sud-Est que les céréales sont le moins cultivées.

Un mot maintenant sur la production et le commerce du froment dans le monde. Évaluée d'après les documents officiels à 612 millions de quintaux métriques en 1888, la récolte du blé dans le monde s'élevait en 1896 à près de 632 millions ainsi répartis : Europe, 395 millions ; Amérique, 150 millions ; Asie, 71 millions ; Afrique, 10 millions 1/2 ; Australie, 6 millions. Si les augmentations l'emportent finalement, on rencontre cependant quelques diminutions, presque toutes en Europe, notamment dans le Royaume-Uni. Au point de vue des augmentations, il y a lieu de signaler en Europe les provinces danubiennes et, hors d'Europe, la République Argentine, les États-Unis, le Canada dont la production tend à augmenter, celle de l'Inde anglaise et de l'Australie tendant, au contraire, à diminuer.

On sait que les pays importateurs de blé sont représentés par l'Europe, moins la Russie, l'Autriche et les pays danubiens, tandis que ces dernières régions et tous les pays extra-européens sont exportateurs. En résumé, les totaux des excédents moyens annuels d'exportation balancent à peu près les totaux moyens annuels d'importation dont ils constituent la contre-partie ; mais la répartition des éléments de ces totaux est influencée par les mouvements, particuliers à chaque pays, de la superficie emblavée et de la consommation, et aussi par l'activité des échanges. On voit la complexité de ces divers facteurs dont l'influence finale se fait sentir sur les prix.

Aussi parcourra-t-on avec intérêt les 20 pages que consacre au commerce du blé dans le monde le document que nous analysons. Ne pouvant reproduire ici les tableaux d'importation et d'exportation qui portent sur 9 années et 26 pays, nous nous contenterons de reproduire le relevé, pour la même période de temps, de la production annuelle du blé dans ces divers pays. (Voir le tableau, page 297.)

Nous rappellerons enfin que l'époque de la moisson s'échelonne dans le monde du mois de janvier au mois de décembre de la manière suivante :

Janvier. — Australie, Nouvelle-Zélande, Chili, République Argentine.

Février et mars. — Indes britanniques et Haute-Égypte.

Avril. — Mexique, Égypte, Turquie d'Asie, Perse, Syrie, Asie Mineure, Cuba.

Mai. — Afrique septentrionale, Asie centrale, Chine, Japon, Texas et Floride.

Juin. — Californie, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Orégon, Louisiane, Alabama, Géorgie, Kansas, Colorado, Missouri.

Production du blé dans le monde (1).

(En milliers de quintaux métriques.)

DÉSIGNATION DES PAYS.	1896.	1895.	1894.	1893.	1892.	1891.	1890.	1889.	1888.
EUROPE.									
France	89 216	89 434	90 543	73 272	81 963	53 108	87 486	81 052	73 886
Russie et Pologne	78 336	87 040	96 266	103 463	74 289	47 720	59 340	56 206	86 322
Caucase et Sibirie	19 584	22 818	24 945	19 371	18 779	19 056	15 232	17 680	17 680
Hongrie	33 080	39 307	39 660	43 753	33 685	37 407	39 958	23 614	36 087
Croatie et Slavonie	2 176	2 391	2 446	2 167	1 863	1 739	1 711	1 632	1 632
Autriche	9 792	10 936	12 873	11 611	13 513	10 710	12 329	10 218	13 670
Italie	36 557	31 117	32 205	35 636	30 529	37 570	31 651	27 281	27 489
Allemagne	27 200	28 103	30 151	29 977	31 661	23 350	28 316	23 747	25 287
Espagne	19 584	28 721	28 906	23 392	20 476	23 831	21 699	20 576	18 705
Portugal	1 523	1 850	1 523	1 632	1 893	1 741	2 320	2 213	1 871
Roumanie	19 584	18 061	11 494	15 850	16 860	12 786	14 141	11 972	14 259
Bulgarie	10 830	8 704	7 072	9 999	11 015	10 456	6 735	6 800	8 225
Roumelie orientale	1 523	1 033	696	816	1 306	1 295	1 277	816	1 088
Serbie	2 176	2 393	2 176	2 720	3 025	2 176	1 904	1 645	2 246
Herzégovine et Bosnie	1 088	653	435	544	522	490	435	273	544
Turquie d'Europe	9 792	9 248	6 963	7 616	6 528	8 160	7 481	8 978	8 230
Grèce	1 306	1 088	1 262	1 904	1 066	1 497	1 875	1 458	1 360
Royaume-Uni	15 232	10 412	16 511	13 848	16 531	20 330	20 670	20 610	20 282
Belgique	5 440	4 896	5 163	4 748	5 470	4 232	5 161	5 087	2 240
Hollande	1 523	1 414	1 401	1 497	1 686	1 271	1 497	1 615	1 136
Suisse	1 303	1 523	1 284	879	870	707	816	853	764
Suède	1 306	1 001	1 177	1 060	1 138	1 197	1 040	892	1 001
Danemark	1 088	1 158	1 088	1 182	1 299	1 227	1 066	1 281	994
Norvège	11 9	109	98	113	109	106	109	101	118
Chypre, Malte, etc	652	609	544	435	479	528	514	514	514
TOTAL de l'Europe	395 053	404 109	416 880	407 637	381 555	318 690	367 816	327 240	365 660
AMÉRIQUE.									
États-Unis	115 328	127 024	125 192	107 747	140 339	166 403	108 600	133 415	112 847
Canada	10 830	15 463	11 561	11 246	13 104	15 160	10 475	8 432	8 979
Mexique	2 176	3 261	4 134	3 308	2 763	2 611	2 829	2 720	2 176
République Argentine	15 232	13 600	15 776	23 936	15 069	10 010	8 921	8 704	6 528
Chili	4 352	4 787	3 765	4 352	4 896	5 277	3 917	5 211	5 440
Uruguay	2 176	2 720	2 528	1 531	936	979	1 088	544	816
TOTAL de l'Amérique	150 144	166 858	162 956	152 120	177 107	200 440	135 830	159 026	136 786
ASIE.									
Inde	48 307	62 207	67 020	71 808	56 206	74 511	61 363	58 099	72 004
Turquie d'Asie	11 968	12 512	11 533	12 240	13 328	11 696	11 968	10 064	9 248
Perse	5 440	5 005	5 114	5 168	5 048	5 575	5 934	5 984	6 256
Japon	4 352	4 570	3 808	4 080	4 230	4 080	3 808	4 080	3 808
TOTAL de l'Asie	70 067	84 294	87 475	93 296	78 862	96 162	83 123	78 227	91 316
AFRIQUE.									
Algérie	4 787	6 256	8 456	3 808	5 283	6 963	7 725	6 441	5 986
Tunisie	1 523	2 176	2 666	1 088	1 058	1 893	1 904	1 088	1 088
Égypte	3 264	2 176	1 958	2 720	2 249	2 992	2 720	2 176	3 808
Le Cap	871	979	1 360	1 088	762	951	1 088	816	816
TOTAL de l'Afrique	10 445	11 587	14 440	8 701	9 375	12 799	13 437	10 521	11 698
AUSTRALIE	6 093	6 614	8 626	11 045	11 228	9 884	8 743	10 576	6 745
TOTAL GÉNÉRAL	631 802	673 492	690 377	672 802	653 127	637 975	608 984	585 590	612 205

RÉCOLTE MOYENNE ANNUELLE 1888-1896. . . . 641 262 000 quintaux métriques.

Juillet. — Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Autriche, France, Russie méridionale, Nebraska, Minnesota, Nouvelle-Angleterre, Haut-Canada.

Août. — Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne, Danemark, Pologne, Dakota du Nord, Bas-Canada, Manitoba, Colombie.

(1) Les chiffres ont été puisés dans les documents officiels étrangers et principalement dans les suivants : *Statistical abstract*, paru à Londres en 1896, et *Production of the principal agricultural products of the World*, paru à Washington en 1893. Outre les conversions des poids et mesures pour les pays étrangers, le blé a été converti en quintaux sur le pied de 76 kilogr. l'hectolitre et la farine à raison de 70 kilogr. par quintal de blé.

Septembre. — Canada septentrional, Écosse, Suède, Norvège.

Octobre. — Russie septentrionale.

Novembre. — Pérou et Afrique méridionale.

Décembre. — Birmanie.

Pour les céréales autres que le blé, nous nous contenterons de dire que la production de l'avoine en France a seule augmenté de 1862 à 1892, près de 20 millions d'hectolitres en trente ans. Le méteil, le seigle, ont continué à diminuer, l'orge également, mais dans une proportion minime. Tous les prix se sont, d'ailleurs, abaissés de telle sorte qu'en résumé on trouve que la valeur moyenne annuelle produite par les grains des céréales de 1886 à 1895 est inférieure de 546 millions de francs au chiffre correspondant de la période décennale précédente.

Gruins autres que les céréales. Produits maraîchers. — Les pommes de terre et les racines destinées à l'alimentation humaine (carottes, navets, etc.) ont vu s'augmenter leur superficie cultivée et aussi leur valeur totale de production, effet dû, pour les pommes de terre, à un accroissement notable de production, les prix moyens s'étant, au contraire, légèrement abaissés. Nous croyons devoir citer à ce propos le nom du regretté Aimé Girard, membre de l'Académie des sciences, dont les travaux sur la *Richter's Imperator* ont contribué à développer, depuis quinze ans, la richesse de notre principale solanée.

Les haricots, féveroles, fèves, lentilles, et la petite culture maraîchère tendent à occuper une superficie moindre. Le document analysé fait observer avec raison que ce mouvement peut être attribué en partie à l'augmentation de la superficie bâtie dans la banlieue des grandes villes. Mentionnons d'autre part, en ce qui concerne les jardins de vente, l'intensité croissante de leur rendement, qui permet d'obtenir les mêmes résultats sur une surface moindre.

Pour la première fois, la *Statistique agricole décennale* de 1892 distingue leur production, suivant qu'il s'agit de légumes, de fruits ou de fleurs. Elle s'élève annuellement au total à près de 300 millions de francs, dont 37 millions pour les cultures spéciales florales et d'ornementation qui ont pris, depuis une dizaine d'années, une grande extension.

Cultures industrielles. — On sait la diminution des cultures oléagineuses, textiles et tinctoriales depuis l'usage de plus en plus répandu des huiles et essences minérales, des graines d'arachides, des couleurs d'aniline, la diminution de la navigation à voiles et l'emploi des tissus de coton et des câbles en fer. C'est pour porter en partie remède à cette situation que la loi du 13 janvier 1892 a accordé des primes à la culture du lin et du chanvre. La surface de la culture primée devait d'abord ne pas dépasser 25 ares ; ce chiffre a été réduit postérieurement à 10 ares, comme représentant plus fidèlement la culture de famille.

La production du tabac tend de son côté à augmenter, mais c'est toujours celle de la betterave à sucre qui vient compenser et au delà la perte des autres cultures industrielles, grâce au perfectionnement de l'outillage, à l'extension du procédé de la diffusion et aux lois sur la matière. On sait que cette culture ne se rencontre dans le Midi qu'à l'état d'exception, répandue qu'elle est surtout dans les régions du Nord et des environs de Paris. En résumé, la France vient au second rang des pays d'Europe comme importance de production, après l'Allemagne. Elle est, comme sa rivale, exportatrice de sucre de betterave. L'avilissement des prix par suite de la concurrence a motivé la création de primes d'exportation

devenues nécessaires pour lutter à armes égales. C'est à ce besoin qu'a répondu la loi récente du 7 avril 1897.

Quant aux cultures fruitières, l'augmentation de leur production est générale, mais particulièrement en ce qui concerne les pommiers, les pruniers et les cerisiers, dont la culture se répand un peu partout. A citer encore les pépinières et oseraies dont l'importance, inconnue jusqu'alors, représente un ensemble de plus de 11 000 hectares avec une production annuelle de près de 13 millions de francs.

Cultures fourragères. — Elles se divisent en cultures assolées (racines pour les animaux, fourrages annuels et prairies artificielles) et cultures non assolées (prés naturels et herbages pâturés). Leur ensemble occupait, en 1892, 11 007 000 hectares, dont la plus grande partie, 9 540 000, consistait en prairies artificielles, prés naturels et herbages, les racines fourragères et les fourrages annuels représentant le reste. Ces dernières cultures ont pris, depuis trente ans surtout, une extension considérable. De 340 000 hectares en 1840, leur superficie atteignait en 1892 plus de 1 250 000 hectares. Les prairies artificielles et les prés et herbages présentent des taux d'accroissement moins élevés, mais d'importance absolue plus grande. C'est ainsi qu'il ressort de la comparaison des chiffres des *statistiques agricoles décennales* que les 9 540 000 hectares occupés en 1892 par ces cultures correspondent à 5 774 000 hectares en 1840, 7 794 000 hectares en 1862 et 9 076 000 hectares en 1882. En dix ans seulement, les prairies artificielles ont gagné 92 000 hectares, les prés naturels 277 000 et les herbages pâturés 95 000 hectares.

En ce qui concerne la marche dans le temps de la production et de la valeur de l'ensemble des cultures fourragères, il n'est pas possible de se servir, comme pour les céréales, de moyennes annuelles périodiques, les éléments annuels faisant défaut. On est donc obligé de se contenter des renseignements fournis par les statistiques agricoles décennales. Si l'on néglige les herbages alpestres, à valeur et à production très restreintes et que ne relèvent pas les premières publications, on reconnaît que la valeur de la production s'est élevée en 1892 à 2 631 millions de francs contre 2 317 millions en 1882, tandis que la production totale était réciproquement de 45 800 000 et 47 100 000 quintaux métriques. C'est dire qu'il paraît y avoir eu diminution de rendement et augmentation de valeur, si l'on en juge d'après les seuls chiffres extrêmes de la période 1882-1892. Mais l'année 1892 a été notablement inférieure à une année normale. Le fait est reconnu sans avoir pu être mesuré complètement. La *Statistique agricole décennale* de 1892 fait à ce propos l'observation suivante dans son introduction : « Si l'on admet que dans les années de récolte déficitaire l'augmentation des prix compense à peu près le déficit des rendements, on doit conclure, puisque la valeur de la production a augmenté de 13,57 p. 100, que dans cette période décennale la masse des fourrages créés en vue de la nourriture du bétail a dû s'accroître d'environ 14 p. 100. »

Vignes. — La superficie plantée en vignes aurait diminué, de 1882 à 1892, de 396 300 hectares. Il est nécessaire d'ajouter que cette période correspond à la phase la plus critique de la crise phylloxérique. La production de 1892, 29 038 000 hectolitres, est à peu près celle d'une année moyenne, si on considère les quinze dernières années ; mais elle a précédé la magnifique récolte de 1893 qui a donné 50 millions d'hectolitres. Le vignoble se reconstitue du reste tous les jours et une

bonne partie de la diminution superficielle provient de terres laissées définitivement en friche, et improductives depuis un certain temps déjà. Nous avons fait remarquer plus haut que cette diminution se traduisait par une augmentation de la superficie non cultivée dans une quinzaine de départements.

Un effet assez curieux à constater, c'est que, dans les vignes pleines, l'écartement des pieds est plus considérable de beaucoup en 1892 qu'en 1882. Il paraît en effet que les traitements divers auxquels est soumise la vigne, sur une surface déterminée, produisent leur effet maximum quand le nombre de pieds est restreint. De là une cause peu connue de diminution de production qu'il nous a paru utile de signaler.

Bois et forêts. — La superficie occupée a augmenté en 10 ans de 66 000 hectares, et la production ligneuse de 2 517 000 mètres cubes. Elle était évaluée en 1892 à 27 587 000 mètres cubes, dont 7 513 000 produits par les bois soumis au régime forestier (appartenant à l'État, à la majorité des communes et aux établissements publics) et 20 074 000 mètres pour les bois non soumis (bois des particuliers et du restant des communes). L'augmentation de superficie constatée plus haut est la résultante d'un mouvement de diminution de la surface occupée par les bois autres que ceux de l'État, auquel correspond une augmentation plus notable de ces derniers provenant en partie des achats faits pour les périmètres de reboisement en montagne. Un détail à relever, c'est l'accroissement considérable de surface des futaies aux dépens des taillis dans les bois des particuliers. La production ligneuse et les sous-produits étaient évalués dans leur ensemble à 289 553 000 fr. pour 1892. C'est, par rapport à 1882, une diminution de 14 p. 100, correspondant à une baisse générale des produits, bien connue, pendant cette période.

Valeur totale de la production végétale. — Le relevé des éléments de cette production, tels que les fournit la *Statistique agricole décennale* de 1892, à la fin du chapitre *Cultures*, c'est-à-dire en rapprochant, pour les seuls éléments directement comparables, les deux années extrêmes de la période 1882-1892, fait ressortir que de 10 milliards et demi en 1882, la valeur brute de cette production serait d'environ 10 milliards en 1892. C'est une différence de 500 millions de francs en nombre rond, qui répond à une série d'augmentations et de diminutions sur lesquelles s'exprime de la manière suivante le document analysé : « Pour les céréales, les vignes et les graines alimentaires autres que les céréales, la diminution atteint 995 millions, soit 1 milliard en nombre rond. Les cultures fourragères de toutes sortes viennent atténuer le déficit pour une somme de 347 millions et les cultures arborescentes (fruitières) pour 148 millions de francs. Les cultures industrielles et la pomme de terre ont donné une augmentation de 26 millions. »

Quoi qu'il en soit, la différence de 500 millions citée ci-dessus devient de 865 millions, si on tient compte de la valeur de l'ensemble des facteurs de la production végétale aux deux époques. En voici la répartition. (Voir p. 301.)

Il est vrai de dire que si des valeurs moyennes annuelles avaient pu être prises sur l'ensemble des années des deux périodes successives 1876-1885, 1886-1895, la perte constatée pour le producteur serait probablement atténuée. C'est ainsi que, du chef des céréales seulement pour lesquelles ce procédé peut être employé, ainsi que le fait ressortir avec raison la *Statistique agricole décennale* de 1892, la différence en moins constatée dans la valeur de la production en grains des années

Désignation des cultures.	Produit brut végétal.		
	1882.	1892.	
	Millions de francs.		
Céréales .	Grains	4 081	3 354
	Pailles	1 294	1 313
Grains alimentaires	148	94	
Pommes de terre	648	670	
Fourrages et racines	1 291	1 509	
Prairies et herbages	1 036	1 237	
Cultures industrielles	369	373	
Vignes	1 137	905	
Horticulture, vergers	1 138	867	
Bois et forêts	334	289	
Totaux	41 476	40 611	

1882 et 1892, qui est de 727 millions, se trouve ramenée à 546 millions de francs, d'où une perte en moins de 175 millions de francs.

Il y a lieu de déduire maintenant des chiffres du tableau ci-dessus la valeur des grains et graines réservés pour les semences (483 millions en 1892) ainsi que celle des graines, pailles et fourrages consommés par le bétail dont on retrouvera la valeur dans la production animale (4 milliards en nombres ronds). De ce fait, les totaux respectifs de 1882 et de 1892, mentionnés ci-dessus, deviennent 7 090 et 6 176 millions de francs qui représentent le montant réel, aux deux époques, de la valeur de la production végétale brute.

(A suivre.)

FLÉCHEY.